

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

145

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 19^e jour du mois d'octobre 2016 à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Manon Letarte, parent
Mme Shirley Mc Lean, parent
Mme Josée Sicard, parent
M. Daniel Campagna, parent
M. Éric Fluet, parent
M. André Bilodeau, enseignant
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté
Mme Carole Bourgault, commissaire
Mlle Jessica Boulanger, présidente du conseil des élèves
Mlle Annie-Pier Boulé, vice-présidente du conseil des élèves

Absence motivée : Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Maryse Talbot souhaite la bienvenue à tous les membres et propose de faire un tour de table pour que chacun se présente à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Maryse Talbot fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour.

- 12.1 Halloween
- 12.2 Intimidation dans le transport scolaire
- 12.3 Félicitations et remerciements

CET-946

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2016

CET-947

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 juin 2016 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 4 : Affaires en lien avec le procès-verbal, au point 8.2, *budget du conseil d'établissement*;
après vérification auprès de la CSHC, le budget du conseil d'établissement (C.É.) doit servir à la formation pour les parents du C.É. et aux frais de déplacement.

Au point 13 : Question des membres du conseil;

Concernant les travaux au sous-sol, l'installation de la porte devrait se faire avant Noël. Pour ce qui est de la fenêtre, elle ne peut être installée. En ce qui a trait à la patinoire, nous attendons la signature du formulaire N30.

Q : Au point 7.2 : rapport du conseil des élèves; un membre voudrait savoir ce qu'il en est de la réfection du terrain de « beach volley ».

R : Annie-Pier Boulé, du conseil des élèves, mentionne que ce projet fait partie de leur plan d'action cette année.

Q : Au point 11.1 : proposition pour une campagne de financement; un membre demande : qui s'occupe du financement?

R : C'est le comité aviseur qui s'occupe du financement. Nous en discuterons plus tard au cours de cette rencontre car, au point 9.9 à l'ordre du jour, il est question du comité aviseur. D'ailleurs, nous aurons besoin qu'un parent se joigne au comité pour remplacer Mme Julie Rouillard.

Avec l'approbation de tous les membres, nous passons maintenant au point 6 et ferons le point 5 dès que tous les membres parents seront présents.

6. Correspondance

Nous avons reçu une invitation de la Fédération des comités de parents et une sollicitation de Desjardins, en lien avec la planification financière des 15-25 ans. Également, nous avons reçu une offre de formation du comité de parents, pour les membres du conseil d'établissement, lundi 21 novembre prochain.

7. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

8. Rapport d'activités

8.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents

Madame Josée Sicard nous informe que leur première rencontre a eu lieu ce lundi. Au cours de cette dernière, il y a eu les élections à la présidence et à la vice-présidence.

Madame Annie Garon, secrétaire générale, était présente pour donner de l'information en ce qui a trait au rôle des personnes qui siègent aux différents comités. Monsieur Martial Gaudreau, directeur général, répondait aux questions.

Les personnes présentes ont pu nommer les sujets dont ils souhaiteraient discuter au cours de l'année.

Une formation, s'adressant aux membres en poste au conseil d'établissement, aura lieu lundi 21 novembre prochain, à la salle des commissaires à East-Angus. Il sera également possible d'y assister par visioconférence.

Nous distribuons aux membres présents l'invitation pour l'offre de formation, le calendrier des rencontres au comité de parents et leur dernier bilan annuel.

8.2 Rapport du conseil des élèves

La première rencontre a eu lieu le 22 août dernier pour préparer les activités de la rentrée comme le kiosque pour les cadenas, les photos pour les finissants et les autres élèves aussi, les jeux d'adresse, les lutteurs sumos, la « *money machine* », la présence d'un caricaturiste, la décoration des casiers, etc. Il y avait aussi les tours guidés avec les élèves de la 1^{re} secondaire, accompagnés des élèves de la 5^e secondaire, pour les aider à se familiariser avec l'école, leur horaire et leur permettre de rencontrer leurs enseignants. Tout ça, dans le but d'offrir une belle rentrée aux élèves de la 1^{re} secondaire et pour qu'ils se sentent rassurés d'arriver dans notre grande école.

Il y a eu aussi les élections pour combler deux postes au sein du conseil : au poste de trésorière, Mlle Sabrina Vallerand et au poste de représentante 1^{re} secondaire, Mlle Angélique Picard.

Le plan d'action du conseil des élèves est distribué à chacun des membres. Les activités et les actions du conseil se retrouvent sous quatre grands thèmes : l'animation, l'amélioration et la promotion du milieu de vie des élèves, et l'action politique.

Le conseil a fait l'analyse des demandes d'aide financière. Ces dernières totalisaient 10 915 \$ pour un budget total de 14 000 \$. Les demandes ont donc été revues à la baisse, de façon équitable, pour une diminution de 7 000 \$. L'objectif est de conserver un montant raisonnable pour réaliser les activités de masse.

Q : Y a-t-il plusieurs nouveaux membres au conseil des élèves?

R : Oui, c'est une nouvelle équipe à l'exception de deux membres, qui étaient là l'an dernier.

9. Questions administratives

9.1 Adoption des règles de régie interne (document)

Madame Talbot distribue le document à chacun des membres et en fait la présentation. Ce document est encadré par la Loi sur l'instruction publique (LIP). Elle invite les membres à en prendre connaissance.

De plus, elle distribue, à titre informatif, un document décrivant le rôle et les pouvoirs du conseil d'établissement.

CET-948

Sur la proposition de Josée Sicard, il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

Il est 7 h 30

arrivée du membre parent, nous retournons au point 5 de l'ordre du jour.

5. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Madame Maryse Talbot agira comme présidente des élections et Mme Linda Plante, comme secrétaire.

Madame Talbot déclare les élections ouvertes.

Élection à la présidence :

Mme Carole Bourgault propose Manon Letarte.
M. Sylvain Codère appuie la proposition.

Mme Manon Letarte propose Josée Sicard.
Mme Shirley Mc Lean appuie la proposition.

Aucune autre proposition.

Mme Josée Sicard accepte la présidence.

Félicitations à Mme Josée Sicard.

Élection à la vice-présidence :

Mme Pascale Baillargeon propose Mme Manon Letarte.
Mme Josée Sicard appuie la proposition.

Aucune autre proposition.

Mme Manon Letarte accepte la vice-présidence.

Félicitations à Mme Manon Letarte.

Mme Maryse Talbot déclare la fin des élections.

Mme Josée Sicard fera l'animation pour le reste de la rencontre.

Nous continuons au point 9.2.

9. Questions administratives (suite)

9.2 Dépôt du plan de travail et dates des rencontres (document)

Nous distribuons les documents aux membres. Madame Talbot en fera la présentation.

CET-949

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'adopter le plan de travail et les dates de rencontres tels que proposés.

9.3 Formulaire de dénonciation d'intérêts

Le document est distribué à tous les membres, et Mme Talbot demande de bien vouloir le compléter et de le remettre avant de quitter la rencontre.

9.4 Choix des représentants de la communauté

Cette année encore, Mme Lucie Bilodeau accepte d'être représentante des membres de la communauté. Nous vous remercions pour votre implication.

Il est possible d'avoir jusqu'à deux représentants au conseil. Madame Talbot indique que si un des membres désire proposer le nom d'une personne qui aimerait s'impliquer, nous pourrions communiquer avec cette dernière.

9.5 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

Le document est distribué aux membres et sera présenté par M. Sylvain Brière. Cette année, le budget est de 1 206 \$ soit 42 \$ de moins que l'an dernier.

En ce qui a trait aux allocations de dépenses et aux frais de gardiennage, vous en trouverez le détail au point 17, dans les règles de régie interne.

Le remboursement des frais de déplacement peut couvrir les coûts engagés pour se rendre aux formations offertes aux membres.

9.6 Budget ajusté

Le budget du fonds d'opérations est le seul sur lequel le conseil d'établissement a un droit de regard.

Le document est distribué aux membres, et M. Brière en fera une présentation détaillée.

Pour l'année 2016, comparativement à celle de 2015, les dépenses seront plus élevées de 10 144 \$. Les revenus, quant à eux, augmenteront de 20 620 \$. Les investissements totaliseront 3 721 \$ de plus.

Ce budget est habituellement adopté en fin d'année. Comme les chiffres n'étaient pas connus en juin dernier, nous l'adopterons ce soir.

CET-950

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'adopter le budget révisé tel que présenté.

9.7 Les étapes et les rencontres parents-enseignants (document)

Madame Talbot distribue le document aux membres et en fait la présentation. Ce document a été envoyé aux parents par la poste avec la première communication.

9.8 Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif et du conseil des commissaires (information)

Le calendrier des rencontres est distribué à tous les membres. À noter que ces deux rencontres ont lieu le même jour.

9.9 Suivi du comité aviseur

Le comité aviseur fut créé il y a trois ans pour être la vigile des projets et pour contrôler les dépenses.

Nous distribuons le document aux membres, et M. Brière nous en fait la présentation. Il nous informe que nous aurons besoin de la présence d'un parent pour siéger à ce comité. M. Daniel Campagna s'offre pour siéger au comité aviseur.

Jusqu'à ce jour, une seule rencontre a eu lieu pour ficeler la nouvelle campagne de financement, que M. Brière nous présente ce soir. Cette année, nous avons choisi des produits locaux pour remplacer les

agrumes. Nous travaillerons avec la Boulangerie Lambton et la Fromagerie La Chaudière.

Les dates de livraison : le 29 novembre pour les gens de Lambton et le 30 novembre, pour les gens de Lac-Mégantic. Les élèves qui font parti du Défi Pierre Lavoie seront présents pour faire la distribution des produits, aux dates mentionnées ci-haut.

9.10 Comité cafétéria

M. Brière nous informe qu'à la dernière rencontre du comité, il a été question de trois points.

La nouvelle distributrice à la cafétéria : depuis son installation, il y a trois semaines environ, nous avons réalisé pour au moins 500 \$ de ventes de collations santé et de produits frais. Sous peu, nous y ajouterons des collations à base de quinoa.

La révision du menu de la cafétéria : en novembre prochain, le menu de la cafétéria sera révisé au complet par M. Bernard Fillion, chef cuisinier, et Mme Denise Morin, nutritionniste au CIUSSSE-CHUS-CSSS du Granit.

L'installation de la fontaine compteur d'eau : depuis son installation, nous avons « épargné » 1 482 bouteilles de plastique. À chaque 500 ml, le compteur augmente d'un chiffre. Chaque remplissage est tout à fait gratuit. Nous avons diminué l'achat massif de bouteilles d'eau de plus de la moitié.

Q : Y a-t-il encore des gourdes à vendre avec le logo de la polyvalente?

R : Il faudra vérifier auprès de l'enseignant qui avait réalisé ce projet. Nous pourrions aussi demander à la technicienne en loisirs de vérifier parmi le matériel promotionnel de l'école. Il serait possible d'en commander si nous recevons une demande du conseil des élèves.

M. Brière nous informe que ce comité a aussi besoin de l'implication d'un parent, entre autres pour la réunion de février prochain en vue de la préparation de la semaine de l'alimentation.

Madame Manon Letarte s'offre pour siéger à ce comité.

10. Questions éducatives

10.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (document)

Mme Talbot distribue le tableau à chacun des membres et en fait la présentation. D'autres activités peuvent s'ajouter tout au long de l'année.

CET-951

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter le tableau des sorties éducatives tel que présenté.

10.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (document)

Le document est remis à chacun des membres, et Mme Talbot en fait la présentation. Ce document a été mis en place il y a cinq ans en lien avec la Loi 56. Chaque année, nous en faisons la révision d'après les résultats du sondage « moi j'agis ». Après son adoption, il sera déposé au conseil des commissaires.

Q : Combien d'interventions peut-il y avoir dans une année?

R : Entre 80 et 90 interventions pour la violence, mais c'est moins pour l'intimidation. Il y a davantage de violence verbale. Mme Talbot nous apportera les statistiques à la prochaine rencontre.

Les entraidants et les surveillants sont les yeux de l'école. Des rencontres régulières avec les surveillants, l'échange d'informations entre eux augmentent la qualité et la rapidité des interventions.

CET-952

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que présenté.

10.3 Portes ouvertes

La journée « *Portes ouvertes* » aura lieu samedi 5 novembre prochain. La semaine prochaine, Mme Talbot et M. Patrick St-Jacques feront la tournée des écoles primaires pour rencontrer les élèves de 6^e année.

Un membre apporte un commentaire. Il semble que les parents ne seraient pas suffisamment informés ou ne connaissent pas ce qui est offert dans notre école.

La journée « *Portes ouvertes* » a lieu chaque année, l'invitation est lancée à tous les parents, via les sacs d'école, et il y a la publicité dans le journal. Il faut que les personnes viennent sur place pour constater comment l'offre est intéressante.

Un membre parle d'une école avec une vocation particulière.

Madame Talbot mentionne que nous sommes un milieu qualifié de défavorisé. Nous ne pouvons offrir une concentration sports-étude, par exemple. Une étude avait d'ailleurs été faite en ce sens il y a huit ans environ. Pour former des groupes « fermés », l'investissement requis pénaliserait la majorité des élèves, qui ne seraient pas dans cette catégorie. Nous aurions moins de budget pour offrir autre chose à la majorité des élèves. De là est né nos activités passion.

Un enseignant ajoute que, pour continuer dans l'exemple nommé, nous n'avons peut-être pas la concentration en musique mais, si un élève a ses deux périodes en art obligatoires, qu'il opte pour l'option musique, qui lui donne quatre périodes de plus, qu'il a ses trois périodes passions et qu'il fait partie du « stage band », on se retrouve quasiment en concentration musique. Même chose pour un étudiant qui choisirait le sport.

Un membre souligne que nous sommes trop discrets sur nos réalisations, que nous devrions vendre davantage la qualité de notre école et ce qu'elle a à offrir. Il faudrait faire une meilleure mise en valeur de notre offre de service. Notre école pourrait devenir un attrait pour les gens qui viennent s'installer dans notre région.

Madame Talbot comprend l'intervention du membre et mentionne qu'il faut d'abord et avant tout que les gens se déplacent et qu'ils viennent nous rencontrer à la journée « *portes ouvertes* », car tout y est. Ils constateront sur place tout ce que nous avons à offrir. Il y a aussi le site Internet. Notre budget de publicité est limité et il sert principalement à couvrir les frais de publication dans le journal.

Un membre suggère que nous pourrions trouver des ambassadeurs parmi nos anciens élèves.

10.4 Projet pilote éducation à la sexualité (suivi)

Nous sommes l'école pilote pour la région de l'Estrie. L'an dernier, nous avons travaillé à la planification, car les canevas promis ne sont pas arrivés à temps. D'ici Noël, nous devrions avoir reçu 50% des canevas. Des cours ont déjà été donnés à la 1^{re} secondaire. Bientôt, ce sera le tour des 3^e et 5^e secondaires. Certains thèmes, plus pointus, seront présentés par les intervenants.

Madame Maryse Talbot, Mme Geneviève Lalonde, sexologue, ainsi que M. Patrick St-Jacques, AVSEC, ont eu deux jours de formation à Québec la semaine dernière.

Le projet se déroule bien.

11. Informations

11.1 Les bons coups

M. Sylvain Codère, enseignant en musique, a approché le Comité Culturel Mégantic (CCM) pour créer une nouvelle collaboration. La demande : permettre aux élèves en musique d'acheter des billets de spectacles de musique, à un coût moins élevé, et leur permettre, si possible, de rencontrer les artistes après leur spectacle. Le conseil d'administration du CCM a accepté d'offrir cette opportunité à nos élèves. Bravo pour cette belle collaboration!

Il y a eu une bonne participation aux activités de la rentrée offertes par le conseil des élèves. Bravo à tous pour cette belle planification!

Une somme de 5 000 \$ a été offerte par la Banque TD pour aider à la réalisation du projet du *jardin communauter*. Ce dernier servira de plateau de travail pour nos élèves en adaptation scolaire. Au printemps prochain, la vente de fines herbes, par exemple, pourrait aider au

financement du jardin. Félicitations à Mme Chantal Lessard et à M. Étienne Breton pour ce très beau projet!

Cette fin de semaine, soit le 22 octobre, ce sera les séries éliminatoires au football. Comme nos trois équipes sont dans les quatre premières positions, cela permet que les séries se passent à domicile. L'équipe des benjamins et celle des cadets sont en demi-finale en 1^{re} et 2^e position. Quant à l'équipe juvénile, elle est en quart de finale en 4^e position. Ce fut une très belle saison pour nos Béliers.

Nous voulons souligner le leadership du conseil des élèves. Bravo pour la présentation de leur plan d'action faite à l'ensemble des élèves, par niveau. Une présentation dynamique sous forme de jeux questionnaire. Félicitations!

Nous avons une belle relève parmi les entraidents. À la fin de l'année scolaire, plusieurs entraidents nous ont quittés avec la fin de leur parcours au secondaire. Une nouvelle cohorte est actuellement en formation. Bravo à ces élèves pour leur implication!

Une formation sera offerte aux surveillants sur le trouble du spectre de l'autisme (TSA) par Mme Sylvie Auclair. Ils ont également reçu une formation sur la gestion de crise. Cette même formation sera offerte aux enseignants également. Ce sont des outils qui bonifient la qualité de notre service de surveillance et de ses interventions.

Félicitations à Mme Bianca Cliche pour son projet en mathématique concrète, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Depuis trois ans déjà qu'elle utilise cette nouvelle philosophie de vie pour enseigner les mathématiques. La semaine dernière, elle a présenté son projet au Groupe responsable des mathématiques au secondaire (GRMS) et elle y a reçu un accueil extraordinaire. Elle veut maintenant exporter ce projet à ses groupes de 3^e secondaire. Toutes nos félicitations!

12. Varia

12.1 Halloween

Un membre demande si les élèves de la 1^{re} secondaire auront un allègement des devoirs pour la journée d'Halloween?

Il est important de se rappeler que la fin de la première étape est le 4 novembre prochain. Il n'est pas coutume d'alléger la tâche à cause d'une activité comme l'Halloween. Toutefois, nous pourrions en discuter avec les enseignants.

12.2 Intimidation dans le transport scolaire

Un membre demande s'il y a des surveillants au débarcadère le matin et le soir au moment de l'embarquement. Il semble que de jeunes élèves soient intimidés par des plus grands.

Oui, il y a toujours de la surveillance à ces deux moments de la journée. Il est important que l'élève qui subit de l'intimidation en informe la direction, un surveillant ou tout autre intervenant. Nous faisons des démarches, nous rencontrons les intimidateurs, il peut même arriver que nous fassions suspendre le transport de l'intimidateur.

12.3 Félicitations et remerciements

En cette semaine des directions d'école, la commissaire, Mme Carole Bourgault, tient à souligner le travail de notre équipe de direction, mesdames Maryse Talbot et Line Couture ainsi que M. Sylvain Brière.

Vous dirigez et soutenez bien votre équipe-école. Vous intervenez rapidement, vous êtes proactifs. Comme parent, je trouve cela rassurant et comme commissaire, je suis très fière de la polyvalente Montignac.

Tous applaudissent le travail de nos trois dirigeants!

13. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

14. Levée de l'assemblée

CET-953

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 21 h 25.

Josée Sicard,
présidente

Maryse Talbot,
directrice